

des Princes &c. Fevrier 1725. 91
tion de Mr. Neny servant de refutation, & l'O-
rdre accordé par l'Empereur pour l'établissement de
la Compagnie d'Ottende, étant les pièces fondamen-
tales de ce démêlé entre L. H. P. & la Cour de
Vienne: elles se trouvent placées dans ces Memoi-
res, & on peut y avoir recours en cas de besoin.

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier est les
Mouchettes.

E N I G M E.

DE moi, quand je suis seul; on ne peut faire
emploi,
C'est pour cela qu'on m'associe,
Avec certaine compagnie,
Dont le plus petit nombre est encore plus que moi:
Je suis pourtant de bonne escorte;
Par le puissant effet d'un talent singulier,
Avec mes Compagnons quand je vais le dernier.
La troupe en est neuf fois plus forte.

III. Paris. On va, dit-on, établir ici, & le pro-
jet en a été approuvé par la Cour, une espede d'A-
cademie, où l'on élèvera 600. Gentilshommes,
aufquels on donnera des Maîtres pour les instruire
dans les exercices & les Sciences qui conviennent
à des personnes de qualité. On n'y recevra que
ceux qui pourront prouver quatre quartiers de No-
blesse, ou qui en auront joiü de pere en fils suc-
cessivement depuis 150. ans. Lors qu'ils auront
atteint l'âge de 20. ans, on leur donnera de l'em-
ploi dans les Troupes, & ils seront remplacez par
d'autres, de sorte que le nombre de 600. fera
toujours complet, & les fonds pour l'entretien
de cette Academie seront pris des revenus de l'Or-
dre Militaire de St. Louis. On ne peut rien con-
cevoir